



EPARGNE ETHIQUE ACTIONS S'ALIGNE SUR LE SCENARIO CLIMATIQUE 1,5°C

Sicav actions zone Euro, éligible au PEA et labellisée ISR, Epargne Ethique Actions renforce ses engagements. Ses objectifs de gestion sont désormais alignés sur le Scénario de Développement Durable (SDS 1,5°C d'ici 2050) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Epargne Ethique Actions est la première Sicav ISR d'Ecofi, créée en 2000, avec un niveau d'engagement très fort.

Aujourd'hui, Ecofi renforce son engagement en incluant un axe supplémentaire, celui de la transition climatique : le portefeuille d'Epargne Ethique Actions est investi dans une sélection d'actions alignées sur le Scénario de Développement Durable (SDS 1,5°C d'ici 2050) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Ce scénario a pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels afin de réduire sensiblement les risques et les effets des changements climatiques. Il repose notamment sur les enjeux suivants : réduire drastiquement l'usage du charbon et du pétrole dans le monde, stabiliser la consommation globale d'énergie et promouvoir très largement toutes les solutions d'efficacité énergétique.



« Au cœur des transitions, le climat est un enjeu majeur, et il y a urgence ! Investir dans les entreprises qui agissent en modifiant leur processus industriel ou en recherchant des technologies toujours plus efficaces pour limiter la hausse de la température est indispensable pour conserver un avenir possible sur notre planète. » Tony Boisseau, gérant d'Epargne Ethique Actions.

Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Le processus IMPACT ISR s'applique en amont de l'analyse financière et se décline en trois temps. 60% de l'univers de départ est ainsi éliminé.

1/ Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles...) et des paradis fiscaux.

2/ Sélection des émetteurs les plus responsables au regard de leurs performances ESG sur la base des données de Vigeo-Eiris et de notre Méthode I-Score.

3/ Gestion des émetteurs controversés, en excluant ceux qui font face à des incidents majeurs (pollution, atteinte aux droits humains...).

De plus, l'intensité carbone de nos fonds ouverts* - calculée avec les émissions scope 1, 2, 3 - est intégrée dans notre processus Impact ISR, et doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers.

Enfin, la Sicav a comme objectif d'être alignée sur le Scénario de Développement Durable (SDS 1,5°C d'ici 2050) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Les actions éligibles sont ensuite gérées selon un processus statistique afin de rechercher une meilleure régularité de la performance, proche de l'indice de référence de la zone Euro, l'EuroStoxx 50.

EPARGNE ETHIQUE ACTIONS EN BREF

Objectif de gestion	La SICAV a pour objectif de réaliser, sur l'horizon de placement recommandé (5 ans), une performance proche de l'indice EuroStoxx 50 (écart <3,5%).
Code ISIN	Action C : FR0000004970 – Action D : FR0011024264
Société de gestion	Ecofi Investissements, SGP agréée par l'AMF n° GP97004
Dépositaire / Conservateur	CACEIS BANK France
Date de création	Action C : 20 janvier 2000 – Action D : 8 avril 2011
Devise de valorisation	Euro
Indice de référence	EuroStoxx 50 (indice actions zone Euro)
Forme juridique	SICAV de droit français
Classification AMF	Actions des pays de la zone Euro
Valeur initiale de la part	Action « C » : 100 € - Action « D » : 25 €
Conditions de souscription / rachat	Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) (cours inconnu) – Règlement J+1
Frais de gestion	2,00% TTC (maximum) de l'actif net
Frais courant	Action C et Action D : 1,58% au 30 mars 2021
Commission de souscription	Acquise à l'OPC : néant - Non acquise à l'OPC : 2,00%
Commissions de mouvement	0,1196% TTC transactions sur actions uniquement
Commission de rachat (acquise et non acquise à l'OPC)	Néant
Risques significatifs	actions, perte de capital, lié à l'utilisation du processus statistique d'allocation, taux, de durabilité

EN SAVOIR PLUS SUR EPARGNE ETHIQUE ACTIONS >>>

Ecofi : une gestion qui influence demain

En 1972 naissait notre première Sicav, devenue depuis Epargne Ethique Flexible.

1er fonds de partage en Europe créé en 1983, lancement de notre fonds solidaire en 2002, gamme de fonds 100% ISR* en 2019, première société de gestion française à adopter le statut d'entreprise à mission en 2020... Ecofi œuvre au quotidien pour allier performance financière et respect de l'Homme et de la Planète. Cet engagement n'a fait que grandir au fil des ans.

Aujourd'hui, Ecofi inscrit plus que jamais sa démarche sur le long terme, alliant maîtrise, implication et sincérité pour bâtir, Ensemble, des solutions d'investissement durables et avoir un impact positif.

Chez Ecofi, nous sommes ACTIFS POUR LE FUTUR !

ECOFI est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, membre de BPCE (agrée par l'AMF sous le n°GP97004).

() 100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée). Parmi ces fonds, 9 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.*

CONTACTS PRESSE - Mathilde Salama : 01 44 88 39 35 – mathilde.salama@ecofi.fr